

No E.P.: 7627
Rue: 20, Rue de la Fontenette

Commune: Carouge
Objet: Stationnement
Date parution: 26.03.2026

ENQUETE PUBLIQUE

**relative à un projet de réglementation locale du trafic
(au sens de l'article 4 de la loi d'application de la législation fédérale sur la
circulation routière, du 18 décembre 1987,
et de l'article 2 du règlement d'exécution de la loi d'application
de la législation fédérale sur la circulation routière, du 30 janvier 1989)**

La rue de la Fontenette n'offre pas de place de stationnement pour les PMR. En remplacement d'une place de stationnement TIM et de places deux roues-motorisés, la ville souhaite créer une place réservée aux PMR.

L'office cantonal des transports invite toutes les personnes intéressées à faire par écrit, dans un délai de 30 jours à compter de la publication dans la Feuille d'avis officielle, les observations relatives au projet susmentionné.

Le dossier relatif au projet susmentionné peut être consulté durant 30 jours à compter de la publication dans la Feuille officielle, sur demande auprès du standard de l'office cantonal des transports au 022 546 78 00.